



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

euro

Question écrite n° 61272

Texte de la question

M. André Aschieri souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les difficultés que risquent de rencontrer les non-voyants lors du passage à l'euro. Les banques et certains établissements publics mettent déjà à disposition des particuliers des « bornes calculatrices » leur permettant de se familiariser à la conversion des francs en euros. L'adaptation de ces calculatrices au non-voyants peut être réalisée par la pose d'un ergo sur la touche 5 (à l'instar de ce qui se fait pour les téléphones) et la délivrance du résultat par une voix programmée. Ces installations seraient judicieusement complétées par la distribution de calculatrices de conversion avec un clavier intégralement en braille. Il voudrait savoir quelles mesures il entend prendre dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61272

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mai 2001, page 2907